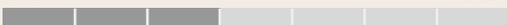


Rapport risque / performance

◀ Faible Elevé ▶



Politique d'investissement

BL Fund Selection Smart Evolution est un fonds de fonds ISR patrimonial dont l'objectif est d'offrir une solution d'allocation d'actifs avec un profil de risque équilibré construite avec le meilleur de la gestion durable et responsable. L'exposition nette aux actions, déterminée au travers d'une approche de long terme, peut varier entre 25% et 75%.

Faits marquants

Un fonds de fonds ISR à vocation patrimoniale géré selon une approche de long terme ;

Une combinaison inédite du savoir-faire de BLI en allocation d'actifs et sélection de fonds et de l'expertise en gestion durable et responsable des sociétés de gestion sélectionnées ;

Un portefeuille constitué de fonds actions (de 25% à 75%) et d'autres classes d'actifs à des fins de diversification des risques ;

Une sélection de fonds rigoureuse portant aussi bien sur les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) des stratégies analysées que sur les aspects purement financiers ;

Une approche ESG multidimensionnelle : un coeur de portefeuille investi dans des stratégies ESG plus globales et des investissements complémentaires dans des stratégies thématiques ou à objectif d'impact ;

Une attention constante portée au profil risque-rendement.

Fonds mixtes

Horizon d'investissement minimum : > 4 ans

Situation au 11/07/2023

Performance

Performance annualisée depuis le lancement 19/10/2020 : **+ 1,66 %**



	Depuis le 01/01/2023	2022	2021	---	---	---	Depuis le lancement
Fonds (%)	0,64	-6,55	9,91	---	---	---	4,58

Composition du portefeuille

Principales positions

FX Trade - USD/EUR, 14.12.2023 (6193421)	32,94 %
Limit Netting Agreement (Funds) EUR,01.09.2016 (3057081)	0,00 %
No naming rule for asset type "Limit!"	0,00 %
FX Trade - USD/EUR, 14.12.2023 (6174115)	-30,27 %

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Pays d'enregistrement

AT, BE, DE, ES, FR, LU, NL, SE, SG

Publications de la VNI

www.blfunds.com, www.bli.lu, Fundinfo.com, De Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

Informations générales

Date de lancement	19/10/2020	Dernière mise à jour	28/07/2023
Devise	EUR	Commission de gestion	0,90 %
Actifs nets (Mio)	EUR 0,13	Droits d'entrée max.	5,00 %
Calcul de la VNI	Chaque jour ouvré	Droits de sortie	0,00 %
VNI CAP (11/07/2023)	EUR 104,58	ISIN CAP	LU2227826869
VNI DIS (01/09/2020)	EUR 100,00	ISIN DIS	LU2227826786
Frais Courants	1,74 %		

DISCLAIMER

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par la Banque de Luxembourg Investments S.A. (ci-après « BLI »), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de la Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble « la Banque ») ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur (« DICI », « Key Investor Information Document - KIID »), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, en français, néerlandais, allemand et anglais, par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque www.banquedeluxembourg.com

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE

Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Précompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 25 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

*Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : Reclamations@bdlux.be
- Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : ombudsman@ombfin.be.*

Dernière mise à jour : 28/03/2017